

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 20

pouvoirs : 7

OBJET :

**ASSOCIATION
SPORTIVE
« RISL'ADVENTURE »
- SUBVENTION
POUR
L'ORGANISATION DE
LA MUD D'OUCHÉ**

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2024-26

L'an deux mil vingt-quatre,
le : **Lundi 24 juin**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2024.

PRESENTS : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Didier COUSIN, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Lionel GONNET, Mme Maryse BRIANCEAU, Mme Mireille NOGUET, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, M. Mickaël MESNIL, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Philippe RONDEL, M. Gérard LATINIER, M. Michel CAILLOT et Mme Corine LE BLÉVEC.

Absents ou excusés : M. Jean-Luc PAULHE qui a donné pouvoir à M. Pascal GUEUGNON, Mme Christine CHATEL-THIEULART qui a donné pouvoir à M. Jean-Marie GOUSSIN, M. Pascal SAMSON qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Fleur GOSSELIN qui a donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Charlene RENARD qui a donné pouvoir à Mme Nathalie LENÔTRE, M. Cédric COQUELIN qui a donné pouvoir à Mme Maryse BRIANCEAU, Mme Alexandra BRACQUE qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, M. Stéphane CLOUET et Mme Lucie CLOUARD.

Monsieur Serge DELAVALLÉE a été nommé Secrétaire de Séance.

L'association sportive « Risl'Adventure » a organisé la 3^{ème} édition de la course d'obstacles, nommée « Mud D'Ouche », le mercredi 8 mai 2024.

L'objectif de cette journée est notamment de proposer une manifestation sportive majeure et populaire sur le territoire, en faisant la promotion de l'activité physique et sportive.

Près de 1 200 coureurs ont participé à cet événement, auxquels se sont joints de nombreux spectateurs. Ainsi, tout au long de la journée, encadrés par près de 120 bénévoles, les participants ont pris part à cette course composée d'une trentaine d'obstacles, répartis sur une distance de 7 kilomètres, entre la « Ferme de Rai » et l'Étang de « La Croix Lamirault ». En outre, l'association a proposé un village sportif pour notamment vibrer au rythme des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Le budget prévisionnel pour l'organisation de cet événement s'élevait à 51 315 € (*hors bénévolat et mise à disposition de matériel*). L'association « Caf Risl'Adventure » sollicite une subvention.

Cette demande a été présentée et approuvée par la Commission Sport le 04 juin 2024.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

➤ ***APPROUVE l'octroi d'une subvention d'un montant de
1 000 €.***

Les crédits ont été inscrits au budget primitif 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Philippe VAN-HOORNE